FORMULE 74.8

Loi sur les tribunaux judiciaires

AFFIDAVIT DE PASSATION D'UN TESTAMENT OU D'UN CODICILLE

ONTARIO

COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE

Passation du testament ou du codicille de (inscrire le nom)

Signature du commissaire (ou la mention appropriée)

AFFIDAVIT

Je soussigné(e), (inscrire le nom) domicilié(e) à (inscrire la cité ou la ville et le comté ou le district, la municipalité régionale ou de communauté urbaine du domicile), déclare sous serment/affirme solennellement ce qui suit :

- 1. Le (date), j'étais présent(e) (inscrire en personne ou par vidéoconférence) et j'ai vu (inscrire le nom) passer le document coté comme pièce «A» et joint au présent affidavit.
- 2. (Inscrire le nom) a passé le document en ma présence et en celle de (inscrire le nom de l'autre témoin ainsi que la cité ou la ville et le comté ou le district, la municipalité régionale ou de communauté urbaine de son domicile).
- 3. Le (date), j'ai signé le document en présence du testateur (*inscrire par vidéoconférence*, s'il y a lieu) à titre de témoin instrumentaire

Insérer le paragraphe 4 ou 5 figurant ci-dessous si les deux témoins étaient présents lorsque chacun d'eux a signé (en plus du testateur, dont la présence est obligatoire).

4. (*inscrire le nom de l'autre témoin*) et moi-même étions tous les deux physiquement présents en même temps et avons, en présence du testateur, signé le document par vidéoconférence à titre de témoins instrumentaires.

5. (inscrire le nom de l'autre témoin) se trouvait en ma présence, par vidéoconférence, et en présence du

OU

testateur, également par vidéoconférence, lorsque j'ai signé le document à titre de témoin instrumentaire
Déclaré sous serment ou affirmé solennellement devant moi (choisir l'une des deux option suivantes): □ en personne OU □ par vidéoconférence
A remplir si le serment est prêté ou l'affirmation solennelle est faite en personne :
dans la (ville, municipalité, etc.) de dans le/la (comté, municipalité régionale, etc.) de, le (date)

Signature du déposant

videoconference :	
À remplir si le déposant et le commissaire se trouvent dans la même ville ou municipalité :	
par (nom du déposant) dans la (ville, municipalité régionale, etc.) de, devant moi de l'Ont. 431/20, Prestation des serments ou	le (date) conformément au Règ
Commissaire aux affidavits (ou la mention appropriée)	
Signature du commissaire (ou la mention appropriée)	Signature du déposant
À remplir si le déposant et le commissaire ne se trouvent	pas dans la même ville ou municipalité :
par (nom du déposant) de la (ville, municipalité régionale, etc.) de, devant dans le/la (comté, municipalité régionale, conformément au Règl. de l'Ont. 431/20, Prestation d distance.	moi dans la (ville, municipalité, etc.) de etc.) de
Commissaire aux affidavits (ou la mention appropriée)	
Signature du commissaire (ou la mention appropriée)	Signature du déposant

Choisir l'une des deux options suivantes si le serment est prêté ou la déclaration est faite par

REMARQUE : Si le testateur était aveugle ou a inscrit sa marque en guise de signature, ajouter la disposition suivante :

3. Avant sa passation, le document a été lu au testateur, qui (était aveugle) (a inscrit sa marque en guise de signature). Le testateur a semblé en comprendre la teneur.

AVERTISSEMENT : Un bénéficiaire ou le conjoint d'un bénéficiaire ne devrait pas être témoin.

RCP-F 74.8 (1^{er} septembre 2020)